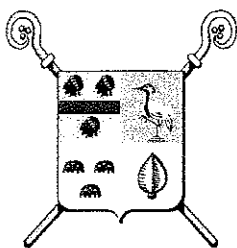


5537-ANHEE, le 20 janvier 2009



A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Conseillers Communaux

de et à 5537-ANHEE

**OBJET** : Points supplémentaires à l'ordre du jour établi par le Collège  
Communal le 13 janvier 2009. Annexe à la première convocation du  
Conseil Communal.

Madame la Conseillère Communale,  
Monsieur le Conseiller Communal,

En vertu de l'article L1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de  
la Décentralisation et du règlement d'ordre intérieur adopté par le  
Conseil Communal en date du 05 avril 2007, nous ajoutons à l'ordre du  
jour de la séance publique du Conseil Communal du 29 janvier  
prochain

**A la demande de M. Y. MOUTON, conseiller communal :**  
**Après le point n° 10 en séance publique :**

- délai de paiement des fournisseurs  
décembre 2008 & janvier 2009 : déneigement et protection du  
citoyen**
- deux écoles sans mazout cet hiver**

Le présent courrier fait partie intégrante de l'ordre du jour du Conseil  
Communal prévu le 29 janvier 2009.

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous prions d'agréer,  
Madame la Conseillère Communale, Monsieur le Conseiller  
Communal, nos salutations les plus distinguées.

Le Bourgmestre,

L. PIETTE

